

INFO

VILLE DE MONT-ROYAL

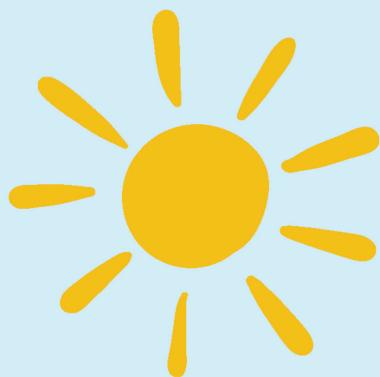
VILLE DE
MONT-ROYAL



REGIUM DONUM

TOWN OF
MOUNT ROYAL

Inscrivez-vous dès maintenant au
programme Propriétés résilientes.
Consultez tous les détails à la page 6 !



PROTÉGEZ
VOTRE
PROPRIÉTÉ
CONTRE
LES PLUIES
EXTRÊMES



Clinique d'impôt pour les aînés

2 mars au 30
avril 2026



Tax Clinic for Seniors

March 2nd to
April 30th, 2026

LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE VILLE MONT-ROYAL

Le Centre de bénévolat de Ville Mont-Royal tient une clinique d'impôt du **2 mars au 30 avril 2026** pour les **personnes de 60 ans et plus** ayant un revenu annuel de **moins de 40 000 \$ (personne seule) ou 55 000 \$ (couple)**. Le service coûte 10 \$ et est offert **sur rendez-vous les mardis et mercredis matins**. Pour réserver : **514 739-9000 ou benevoles.vmr@gmail.com**.



MEILLEURES VILLES AU CANADA

The Globe and Mail a publié son classement des meilleures villes au Canada basé sur plusieurs critères comme le coût du logement, la sécurité et l'économie, afin d'aider les Canadiens à choisir une communauté où s'épanouir. Selon ce classement, Ville de Mont Royal se situe au **6^e rang des villes les plus habitables au Québec** et au **50^e rang à l'échelle du Canada** pour son caractère accueillant.



TEST DES SIRÈNES D'ALERTE 2026

Les entreprises Agropur et Saputo, à Saint-Laurent, disposent de sirènes pour alerter les résidents en cas d'accident industriel majeur. Audibles sur 1,1 km, elles sonnent pendant trois minutes. Le test annuel aura lieu le **mercredi 6 mai**, entre 9 h et 16 h.

SOMMAIRE

INFO VILLE DE MONT-ROYAL Vol. 3 N° 30

PRODUCTION Direction des affaires publiques et du Greffe
COORDINATION Tanya Antebi
RÉDACTION Tanya Antebi, Alain Côté, Caroline Garceau
COLLABORATION Lori Burnett, Ava Couch, le maire Peter J. Malouf,
Nathalie Rhéaume, David Tremblay, Chantal Séguin
RÉVISION ET TRADUCTION Caroline Garceau, Craig Schweickert
PHOTOS ArtTram, Vincent Gasparini, Suzanne Moreau,
Ville de Montréal
ILLUSTRATIONS : Adobe Stock Image, AECOM, Luc Mckay,
Vincent Gasparini
CONCEPTION GRAPHIQUE Michel Phaneuf - pdg design
IMPRESSION Imprimerie l'Empreinte
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec,
ISSN 1481-7772
INFO VILLE DE MONT-ROYAL est distribué gratuitement dans tous les foyers et les entreprises de Mont-Royal par Postes Canada. Imprimé avec des encres inoffensives pour l'environnement sur du papier éco-responsable certifié FSC.



03 MOT DU MAIRE

04 TRAVAUX EN COURS À LA VILLE

FUTUR BÂTIMENT 30-40 ROOSEVELT
VISITE DU CSC
GESTION DES EAUX DE SURFACE

05 VIVRE ICI

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
GOVILLEMO.CA
TROUSSE D'URGENCE 72H

06 PROGRAMME PROPRIÉTÉS RÉSILIENTES

INSCRIPTIONS

07 STRATÉGIES POUR LE FUTUR

PROJET PPU BEAUMONT
LA DÉFENSE CANADIENNE

08 BUDGET 2026

11 CULTURE GALERIE ARTTRAM

12 RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-ROYAL : CALENDRIER 2026

La séance du conseil municipal se déroule un mardi chaque mois. Ces séances se tiennent à 19 h, dans la salle Schofield de l'hôtel de ville, situé au 90, avenue Roosevelt.

Il est possible d'aller consulter la transcription de l'introduction du maire de chaque séance dans la section Nouvelles du site internet. Il est également possible de visionner en différé les séances du conseil municipal enregistrées en format vidéo. Les séances sont relayées sur la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/@youtown001, ou utilisez ce code QR avec votre téléphone portable :



27 janvier 17 février 24 mars 21 avril 12 mai 16 juin 14 juillet

25 août 22 septembre 20 octobre 17 novembre 15 décembre

Mot du maire

BÂTIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Le printemps à Mont-Royal annonce toujours un renouveau mais surtout, il est signe de progrès. Partout dans la Ville, des projets importants progressent avec détermination et rigueur, guidés par une vision claire : construire de manière responsable aujourd'hui tout en préservant la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre cité-jardin.

Le chantier du futur Centre sportif et communautaire progresse régulièrement et se déroule comme prévu. Une récente visite du chantier nous a permis d'apprécier pleinement l'ampleur et l'ambition de ce projet transformateur. La qualité des travaux, la coordination des équipes et le respect des échéanciers reflètent la force de l'approche progressive de conception-construction que nous avons choisie. Ce centre deviendra un lieu de rassemblement dynamique, moderne, inclusif et conçu pour servir plusieurs générations de Monroises et Monrois.

Parallèlement, d'importants progrès sont réalisés dans la construction du nouveau bâtiment municipal situé au 30-40, avenue Roosevelt. En réunissant sous un même toit notre caserne de pompiers, les services d'urbanisme, les services techniques et la sécurité publique, cet édifice durable et efficace améliorera la coordination, renforcera la prestation de services et offrira un meilleur soutien à notre communauté en pleine croissance.

La planification pour l'avenir se poursuit également avec le processus de développement du PPU Beaumont. Nous avançons de manière réfléchie, après avoir mené des consultations approfondies auprès des résidents et des parties prenantes. Une vision ambitieuse et contemporaine se dessine, alliant des usages diversifiés, une architecture de qualité et de généreux espaces verts, tout en restant fidèle à l'ADN de notre cité-jardin.

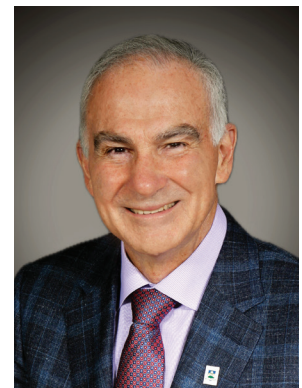
Notre engagement à agir se reflète également dans le budget 2026 présenté dans ce numéro. Nous continuons à fournir des services municipaux de haute qualité tout en gérant avec soin la charge fiscale grâce à une gestion rigoureuse. Des investissements ciblés dans le renouvellement des infrastructures, les initiatives environnementales, la gestion des eaux pluviales et la sécurité publique nous permettent de demeurer proactifs plutôt que réactifs. La résilience climatique reste une priorité centrale, en particulier pour protéger les propriétés et les biens municipaux contre des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses.

Dans cet esprit, je suis particulièrement fier de vous présenter le nouveau **programme Propriétés résilientes**, soutenu par un investissement d'un million de dollars en 2026 pour son lancement. Au cours des trois prochaines années, les propriétaires éligibles bénéficieront d'inspections gratuites et de recommandations d'experts visant à prévenir les dégâts causés par les eaux liés aux précipitations extrêmes. Cette initiative représente une mesure concrète et pratique pour renforcer la résilience de l'ensemble de notre communauté. Je vous encourage à en lire davantage au sujet de cet important programme dans les pages suivantes.

Enfin, j'invite tous les résidents à s'inscrire à notre nouveau système d'alerte d'urgence sur **govillemo.ca**. Cet outil simple mais essentiel permet à la Ville de communiquer rapidement et directement avec vous en cas de situation urgente ou exceptionnelle ainsi que pour toute nouvelle concernant des sujets d'intérêt tels que les événements, la collecte, la construction et bien d'autres encore. Rester informés est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons pour assurer collectivement la sensibilisation, la sécurité et la préparation.

Aucune de ces réalisations n'est le fruit du hasard. Elles sont le résultat d'un travail d'équipe entre le Conseil, l'administration, les partenaires et les résidents qui ont collaboré avec discipline et dans un but commun.

Ensemble, nous continuons à bâtir une ville qui honore son patrimoine tout en préparant l'avenir avec confiance.



Peter J. Malouf

Maire

peter.malouf@ville.mont-royal.qc.ca

MISE À JOUR DES TRAVAUX – FUTUR BÂTIMENT 30-40 ROOSEVELT

Les travaux du futur bâtiment 30-40 Roosevelt qui abritera la caserne du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et les futurs bureaux et comptoirs d'accueil des Services techniques, de l'Urbanisme et de la Sécurité publique de Mont-Royal, progressent selon l'échéancier prévu et franchissent des étapes importantes.

Les travaux d'excavation sont maintenant complétés. Les équipes poursuivent actuellement les travaux de fondation, incluant la coulée des semelles et des murs de fondation.

Au début du printemps, l'installation de la structure devrait débuter. Cette phase marquera une étape significative du chantier, alors que le bâtiment commencera graduellement à s'élever hors du sol.

La fermeture du bâtiment, soit l'installation des murs extérieurs, de la toiture, des portes et des fenêtres afin de le rendre étanche aux intempéries, est en principe prévue avant l'arrivée de l'hiver, sous réserve de l'évolution des travaux et des conditions météorologiques.

La Ville poursuit ainsi la réalisation de ce projet structurant, qui permettra d'offrir de nouvelles installations fonctionnelles et durables pour ces services essentiels à la communauté montréalaise.



UNE VISITE DU CSC QUI CONFIRME L'AVANCEMENT SOUTENU DU PROJET

Le maire Peter J. Malouf et la directrice générale Ava Couch ont visité le chantier du Centre sportif et communautaire (CSC) avec les équipes municipales et de la co-entreprise Groupe GEYSER et Groupe AXOR Inc. La visite a permis de constater l'ampleur du projet, l'avancement soutenu des travaux malgré l'hiver, ainsi que la qualité d'exécution et le respect des échéanciers dans un environnement sécuritaire.

Consultez la rubrique *Centre sportif et communautaire* de la page *Grands Projets* du site Web de la Ville pour suivre les avancements du projet.



GESTION DES EAUX DE SURFACE : STATUT DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2024-2027



Illustration d'un exemple de parc avec un aménagement résilient.

Depuis 2024, la Ville suit son plan d'action triennal pour la gestion des eaux pluviales afin de favoriser un virage stratégique et durable. Ce plan vise à mettre en place des solutions liées aux investissements pour les infrastructures municipales, notamment pour le réseau d'égouts.

Le plan s'articule en trois phases : court terme (2024-2025), moyen terme (2025-2026) et long terme (à partir de 2027).

Projets prévus

Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre depuis le lancement du plan. Voici les projets principaux pour 2026 :

- Ajout d'un bassin de rétention linéaire sous l'avenue Plymouth : **fin 2026**
- Conception de bassins de rétention d'eau de surface dans trois parcs, dont notamment le parc Dakin : **fin 2026**
- Aménagement de bandes végétalisées et de reconstruction sur le Chemin Canora et le chemin Dunkirk, entre Côte-de-Liesse et le centre-ville : **début printemps 2026 / fin 2027**



ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ POUR RENDRE SA PROPRIÉTÉ PLUS RÉSILIENTE

Au fil des dernières années, nous avons collectivement pris conscience des défis climatiques qui transforment notre environnement.

Les pluies extrêmes sont plus fréquentes et peuvent avoir des conséquences bien réelles sur nos propriétés et notre tranquillité d'esprit. Le constat est maintenant clair: aucun réseau municipal ne peut à lui seul absorber ces pluies torrentielles. Malgré cela, il est possible d'agir pour mieux protéger sa propriété.

C'est pourquoi, lors des préparatifs budgétaires de 2026 avec le conseil municipal, nous avons choisi d'investir concrètement en faveur de la résilience de notre communauté.

Je suis donc très fière d'annoncer le lancement de **Propriétés résilientes**, un nouveau programme visant à accompagner gratuitement les résidents dans la prévention des dommages causés par les pluies abondantes. Grâce à ce programme, les propriétaires admissibles pourront anticiper les risques et réduire la vulnérabilité de leur propriété face aux pluies extrêmes.

La Ville investira 1 M \$ dès 2026 afin de mettre en place le programme Propriétés résilientes, qui se poursuivra en 2027 et 2028. Au total, jusqu'à 1 000 inspections pourront être réalisées sur trois ans, dont 350 dès la première année.

Ce projet majeur pour Mont-Royal vient soutenir directement les résidents et aussi renforcer les actions déjà entreprises par la Ville pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Il faut savoir que la Ville intègre désormais la gestion des eaux de surface dans ses chantiers de rues et

d'aménagement. Cela se verra bientôt avec un bassin de rétention sous la rue Plymouth, ainsi que lors du verdissement le long de la voie ferrée sur Canora et Dunkirk. De plus, les inspections des gouttières continueront cet été et un appel d'offres sera lancé pour concevoir un premier parc éponge.

Notre objectif est de travailler main dans la main avec vous pour préparer notre communauté aux défis climatiques. Je vous invite donc à consulter les détails et les conditions d'admissibilité du programme présentés à la page 6 de cette édition du magazine INFO VMR et sur le site Web de la Ville. Les inscriptions au programme ont débuté le 10 mars 2026.

En terminant, je vous souhaite une très belle et douce saison printanière.

Au plaisir de collaborer avec vous,

Ava Couch, directrice générale
directiongenerale@ville.mont-royal.qc.ca



VOTRE NOUVEAU PORTAIL CITOYEN POLYVALENT !

L'équipe des communications de la Ville de Mont-Royal souhaite informer ses résidents d'un changement important à son service de communication directe, tant pour les alertes et appels d'urgence que pour les notifications régulières.

Jusqu'à aujourd'hui, la Ville utilisait **CodeRED** pour les alertes et appels d'urgence, ainsi que le système **Bciti+** pour les notifications par SMS et courriels liés aux communications régulières. Ces deux plateformes fonctionnaient séparément et signifiaient deux comptes distincts pour les résidents.

À compter de maintenant, toutes les alertes sont regroupées et diffusées par l'entremise de **govillemo.ca**, un nouveau portail citoyen géré par le fournisseur de notre site Web. Ce changement permettra de mieux coordonner les communications d'urgence et notifications régulières en utilisant une seule plateforme.

Inscrivez-vous à votre nouveau portail citoyen dès maintenant!

Vous souhaitez être avisé des urgences, des activités, des dernières nouvelles de VMR? Vous souhaitez avoir l'horaire des collectes sous la main en tout temps? Veuillez prendre quelques minutes pour vous inscrire au nouveau portail **govillemo.ca** pour créer votre profil et identifier l'ensemble des notifications que vous souhaitez recevoir. Il est également possible d'accéder à votre portail citoyen en téléchargeant gratuitement l'application **govillemo** sur l'Apple Store et Google Play.

Veuillez consulter le site Web de la Ville pour obtenir tous les détails au sujet de ce nouveau portail citoyen.

TROUSSE 72 HEURES : SOYEZ-PRÊT.E.S EN CAS D'URGENCE!

Dans une situation d'urgence grave, vous aurez besoin de certaines fournitures de base, de façon à pouvoir être autonome pendant au moins 72 heures. Il se peut que vous deviez vous débrouiller sans électricité, ni eau courante.

Dans une situation grave comme celle-ci, il devient judicieux d'avoir une trousse d'urgence sous la main.

Voici une liste de fournitures de base que cette dernière doit comprendre :

Eau – Deux litres d'eau par personne par jour

Nourriture – Des aliments non périssables comme des conserves, des barres énergétiques et des aliments déshydratés

Ouvre-boîte manuel – Lampe de poche à manivelle ou à piles – Radio à manivelle ou à piles – Piles de rechange – Trousse de premiers soins

Clés supplémentaires pour la voiture et la maison – Argent comptant – Plan d'urgence

Vous pouvez consulter le site internet du Gouvernement du Canada afin de trouver une vidéo informative expliquant plus en détails comment fabriquer votre trousse au <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/kts/index-fr.aspx>.

Renseignements : www.Preparez-vous.gc.ca 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

Trousse d'urgence



VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

WWW.PREPAREZ-VOUS.GC.CA



PROPRIÉTÉS RÉSILIENTES

UN COUP DE MAIN POUR MIEUX PROTÉGER SA PROPRIÉTÉ CONTRE LES PLUIES EXTRÊMES

La Ville de Mont-Royal lance **Propriétés résilientes**, le **programme d'inspection et d'accompagnement subventionné pour les propriétaires qui ont subi et déclaré un dégât d'eau depuis le 15 juin 2022**.

Ce programme triennal, soutenu par le Conseil municipal, vise à anticiper les risques et à réduire la vulnérabilité de certains bâtiments face aux pluies extrêmes, et est complémentaire à la nouvelle stratégie de gestion d'actifs et des eaux pluviales de la Ville.

Durée du programme

En 2026, la Ville investira 1 M\$ pour la mise en place du programme Propriétés résilientes, qui se poursuivra en 2027 et 2028, pour un maximum de 1 000 demandes d'inspections sur trois ans, **dont 350 pour l'année 2026**.

Les Monteroises et Monterois dont la propriété est admissible pourront **bénéficier gratuitement d'un accompagnement clé en main**, assuré par une firme professionnelle mandatée par la Ville. Les recommandations résultant de cette analyse permettront à ces propriétaires de connaître les meilleures façons de protéger leur propriété

Composantes du programme

1. Inspection détaillée (intérieure et extérieure) permettant d'identifier les risques spécifiques.
2. Rapport d'inspection et diagnostic des vulnérabilités.
3. Rapport personnalisé proposant des correctifs adaptés*.

De façon générale, la firme pourra inspecter : les clapets anti-retour, le drain français, les fondations, le système de gouttières, les margelles et l'aménagement du terrain.

*La Ville ne subventionnera pas la réalisation des travaux correctifs.

Admissibilité et inscription

1. Les propriétaires devront obligatoirement avoir déclaré à la Ville ou à leur assureur un sinistre en lien avec l'eau depuis le 15 juin 2022.
2. Le sinistre doit avoir été causé par un refoulement d'égout ou une infiltration d'eau à la suite de pluies extrêmes.
3. Une courte description et une preuve de réclamation à la Ville ou à l'assureur sont requises lors de l'inscription pour assurer la validité de toute demande.
4. Les bâtiments admissibles doivent être des bâtiments principaux situés sur le territoire de la Ville, et dont le rez-de-chaussée ou le sous-sol est occupé par : une habitation, ou ayant un usage communautaire, institutionnel ou commercial dont la superficie est moins de 500 m².
5. Pour l'année 2026, **les inscriptions débuteront dès le 10 mars et se termineront le 31 août**.

Veillez visiter la page Programme Propriétés résilientes sur le site Web de la Ville pour connaître tous les détails et modalités du programme.



AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM) : AVIONS AU-DESSUS DE NOTRE CITÉ-JARDIN



La Ville relaie occasionnellement dans la section *Actualités* de son site Web des messages d'intérêt public émis par Aéroports de Montréal, notamment lorsque des travaux sur une piste à YUL Montréal-Trudeau changeront la trajectoire ou la fréquence des vols au-dessus de notre cité-jardin.

Porter plainte en ligne ou par téléphone

Les nuisances causées par le bruit étant de compétence fédérale, c'est Transport Canada qui est en charge de veiller au respect des règles de contrôle du bruit généré par le trafic aérien et non pas les municipalités limitrophes de l'aéroport. Aéroports de Montréal (www.admtl.com) propose non seulement l'abonnement gratuit à une infolettre mais offre aussi divers outils pratiques à l'intention des résidents désireux de déposer une plainte en matière de climat sonore. On y trouve aussi une invitation à recourir à l'application gratuite WebTrak. On peut également déposer une plainte par téléphone au 514 633-3351. Un suivi sera effectué par Aéroports de Montréal et les plaintes reçues sont consignées dans un registre.

MISE À JOUR DU PROJET PPU BEAUMONT

En avril 2024, la Ville de Mont-Royal a amorcé l'élaboration d'un **Plan particulier d'urbanisme (PPU)** afin de définir une vision et des orientations de développement pour le secteur Beaumont.

Depuis le lancement du projet, plusieurs rencontres et activités de consultation ont été organisées afin de favoriser la participation citoyenne et de recueillir les idées et commentaires des résidents, de la communauté d'affaires et des différentes parties prenantes. Ces consultations ont pris diverses formes — sondage, rencontres individuelles et ateliers thématiques — permettant aux participants d'imaginer ensemble un futur milieu de vie plus vert, dynamique et favorisant la mixité des usages dans ce secteur en pleine évolution.



Étapes franchies récemment :

- **17 février 2026** – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement du PPU Beaumont par le Conseil municipal afin de le présenter à la communauté.
- **23 mars 2026** – Journée portes ouvertes destinée aux résidents avoisinant le secteur Beaumont ayant participé à la démarche de consultation.
- **25 mars 2026** – Consultation publique tenue à l'hôtel de ville, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). L'ensemble de la communauté montréalaise a été invité à découvrir les avancées du projet et à partager ses commentaires.

Ces différentes étapes ont permis de présenter la vision préliminaire du projet et de poursuivre les échanges avec la

population sur le développement futur du secteur Beaumont, visant notamment à favoriser la mobilité, le dynamisme économique et l'harmonie du milieu.

Prochaines étapes :

- **Avril 2026** – Poursuite de la réflexion suite aux commentaires reçus lors des portes ouvertes et de la consultation publique ;
- **Mai 2026** – Adoption du PPU Beaumont ;
- **Automne 2026** – Rédaction des règlements d'urbanisme.

Le PPU Beaumont permettra d'encadrer le développement futur de ce secteur stratégique du territoire tout en assurant une planification cohérente et durable pour la communauté.

PRÈS DE 225 ENTREPRENEURS RÉUNIS À MONT-ROYAL POUR DISCUTER DE LA DÉFENSE CANADIENNE



Le 25 février dernier, la Ville de Mont-Royal et le maire Peter Malouf ont accueilli la Conférence « La Défense Canadienne et PME » parrainée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Saint-Laurent-Mont-Royal. Près de 225 membres de la communauté des Affaires et des PME ont répondu à l'invitation de la Chambre et assisté à la présentation des conférenciers panélistes, dont Carlos Leitao, Richard Giguère, Guy Laliberté, Brigitte Labelle, Daniel Cyr et Julie Cairns. Les représentants des PME ont pu en apprendre davantage sur comment contribuer à la nouvelle stratégie industrielle de défense du Canada.



Le 23 janvier 2026



RAPPORT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2026

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* et au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget de fonctionnement de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2026.

Pour l'année 2026, le conseil municipal a adopté un budget qui prévoit une augmentation moyenne de seulement 0,52 % du compte de taxes foncières pour un contribuable propriétaire d'une résidence unifamiliale de valeur moyenne établie à 2 000 500 \$, ce qui la place parmi les ajustements les plus faibles de ces dernières années.

Cette décision, prise avec rigueur et responsabilité, témoigne de notre volonté à maintenir des services municipaux de qualité, malgré l'inflation, la hausse des coûts d'exploitation et les exigences croissantes liées au climat, ce qui reflète l'engagement du conseil municipal envers l'accessibilité financière.

Le nouveau rôle d'évaluation foncière 2026-2028

Il importe de souligner que le 10 septembre 2025, la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal a déposé le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière, lequel est entré en vigueur le 1er janvier 2026. Les valeurs inscrites à ce rôle reflètent les conditions du marché immobilier telles qu'observées au 1er juillet 2024.

À Mont-Royal, l'augmentation moyenne des valeurs foncières s'établit à 5,5 %, avec une hausse de 2,9 % pour les immeubles résidentiels et de 19,7 % pour les immeubles non résidentiels. Cet accroissement de la richesse foncière témoigne du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire.

Toutefois, il est important de préciser que l'augmentation de la valeur foncière n'entraîne pas automatiquement une augmentation des taxes municipales. Soucieux de protéger les Monteroises et les Monterois, le conseil municipal a procédé à un ajustement des taux d'imposition afin que l'augmentation des évaluations foncières ait un impact minimal sur les taxes à payer.

Ainsi, les contribuables dont l'augmentation de valeur est supérieure à la moyenne verront une hausse de taxes plus élevée, alors que ceux dont l'augmentation est inférieure à la moyenne bénéficieront d'une hausse plus modérée.

Les priorités budgétaires 2026

Le budget de fonctionnement 2026 s'appuie sur les priorités essentielles de la communauté, notamment en matière d'environnement, de circulation, de drainage, et de construction de nouvelles infrastructures. Il vise à maintenir des services municipaux de qualité, alignés sur les attentes et aux besoins des citoyens.

L'élaboration du budget de fonctionnement 2026 a été guidée par les priorités suivantes :

- Poursuite des initiatives visant à mieux répondre aux changements climatiques et à soutenir les résidents confrontés à des risques accrus de dégâts d'eau;

- Renforcement de la sécurité routière et de la fluidité de la circulation par l'amélioration de la sécurité, de l'accessibilité et de la performance du réseau routier, avec une attention particulière portée au secteur Lucerne;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur Beaumont afin d'encadrer un développement harmonieux et structurant;
- Planification des opérations du futur Centre sportif et communautaire, incluant l'organisation des ressources humaines, des contrats d'entretien et des services, afin d'assurer une mise en service efficace dès son ouverture;
- Automatisation de certains processus administratifs et financiers, dans une perspective d'optimisation des services municipaux et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle;
- Exploration de nouvelles sources de revenus, par l'analyse de possibilités de diversification dans l'ensemble des secteurs municipaux, afin de favoriser une plus grande équité et d'alléger le fardeau fiscal des citoyens;
- Intensification des démarches de recherche de subventions, par l'identification et la sollicitation proactive des programmes d'aide financière offerts par les différents paliers de gouvernement;
- Gestion responsable du fardeau fiscal des contribuables, en limitant l'augmentation des taxes municipales tout en tenant compte de l'inflation, de l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière et de la hausse de la quote-part de l'Agglomération de Montréal.

La croissance du budget de fonctionnement 2026

Le budget de fonctionnement 2026, qui s'élève à 145,5 M \$, marque une hausse de 6,89 % par rapport à 2025. Ce budget a été élaboré avec rigueur et prudence, en mettant constamment l'accent sur la protection de la capacité de payer des contribuables, tout en maintenant des services municipaux de haute qualité et en répondant aux besoins prioritaires de la communauté. La hausse s'explique principalement par l'évolution des coûts liés aux engagements existants et aux priorités opérationnelles.

Les facteurs suivants y contribuent, notamment :

Les dépenses municipales

Les dépenses locales affichent une hausse de 7,3 M \$ (11,7 %), principalement attribuable :

- À la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement des résidents pour l'inspection de la plomberie et des installations extérieures résidentielles, visant à réduire les risques de refoulement d'égout et de dégâts d'eau;
- Au renforcement des effectifs en sécurité publique, par l'ajout d'un patrouilleur par équipe afin de mieux répondre à la demande, d'assurer la continuité des opérations et de réduire le recours aux heures supplémentaires;
- À la croissance de la masse salariale, des charges sociales et des avantages sociaux;

- À la hausse du service de la dette, découlant de nouveaux investissements ;
- À l'augmentation des coûts des contrats externes, attribuables à l'inflation ;
- À une dotation accrue de l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation du personnel, afin de soutenir le développement des compétences et l'adaptation aux nouvelles exigences organisationnelles et opérationnelles ;
- À l'augmentation des honoraires professionnels externes, liés à la réalisation d'études spécialisées dans des domaines stratégiques et d'importance pour la Ville.

Par ailleurs, les quotes-parts versées à l'Agglomération de Montréal augmentent de 2,0 M \$ (2,76 %), principalement en raison de la hausse des dépenses générales, des coûts liés à l'achat et au service de l'eau, des services de premiers répondants, du service de la dette associée à la voirie artérielle, du financement des investissements admissibles aux subventions, de l'absorption des déficits des exercices antérieurs ainsi que de la contribution aux dépenses afférentes au centre-ville de Montréal.

Les revenus municipaux

Les taxes foncières, les compensations tenant lieu de taxes et la tarification de l'eau demeurent nos principales sources de revenus, totalisant 128,6 M \$, soit 89 % de nos revenus totaux.

Un revenu de 0,5 M \$ est également prévu en 2026 grâce à la tarification spéciale au Fonds de prévoyance pour la passerelle Royalmount, applicable aux immeubles imposables situés dans le secteur Royalmount.

Pour leur part, les revenus provenant de sources locales totalisent 13,2 M \$ et représentent 9,1 % des revenus totaux, ce qui est comparable à ceux de 2025. De leur côté, les revenus provenant de transferts gouvernementaux totalisent 2,6 M \$, soit 1,8 % des revenus totaux.

Surplus accumulés

L'équilibre du budget de fonctionnement repose sur l'utilisation restreinte de 53 000 \$ provenant des surplus accumulés. L'apport des nouvelles valeurs foncières associées à Royalmount contribue à en limiter l'utilisation et à assurer la disponibilité des surplus pour les besoins futurs.

Conclusion

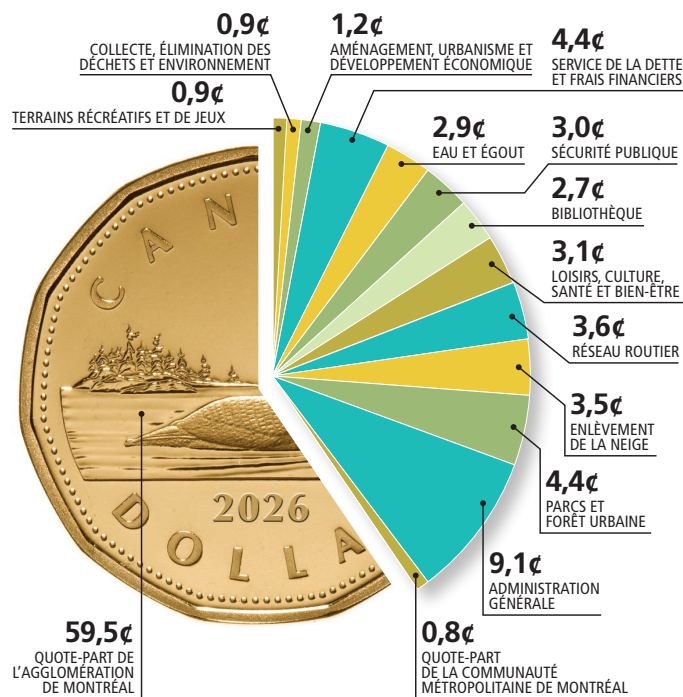
Le budget de fonctionnement 2026 de la Ville de Mont-Royal conjugue rigueur, responsabilité et vision d'avenir, tout en protégeant la capacité de payer des citoyens et en ciblant les priorités essentielles.

Pour l'année 2026, le conseil municipal a fait des choix clairs et cohérents.

Ce budget prévoit notamment des investissements majeurs pour renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques, par la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement des résidents pour l'inspection de la plomberie et des installations extérieures résidentielles, visant à réduire les risques de refoulement d'égout et de dégâts d'eau.

VOS TAXES

Chaque dollar de votre compte de taxes contribue aux services suivants :



Le budget prévoit également le renforcement des ressources en sécurité publique par l'ajout de personnel sur le terrain, afin d'améliorer la présence, la capacité d'intervention et la continuité des services offerts à la population.

Par ailleurs, grâce à l'apport des nouvelles valeurs foncières de Royalmount, le budget 2026 limite le recours aux surplus, préservant ainsi ces fonds pour les projets majeurs, la réduction de la dette et les priorités à venir.

Cette approche contribue directement à l'équilibre budgétaire, à la préservation de la santé financière de la Ville et au maintien d'une gestion prudente, responsable et durable des finances municipales.

Dans un contexte économique exigeant, le budget de fonctionnement 2026 s'inscrit dans une vision à long terme axée sur la résilience, la qualité de vie et le bien-être des citoyens, tout en préparant la Ville de Mont-Royal à relever les défis de demain.

Le maire,

Peter J. Malouf



	Budget 2025	Budget 2026	Écart en \$ 2026 VS 2025	Écart en % 2026 VS 2025	
	\$	\$	\$	%	
Revenus					Revenues
Taxes	111 116 484	124 730 944	13 614 460	12.25%	Taxes
Tarification d'eau	3 008 400	3 023 400	15 000	0.50%	Water consumption fees
Tarification Fonds de prévoyance	540 700	557 000	16 300	3.01%	Reserve Fund tarification
Paiements tenant lieu de taxes	763 916	835 956	72 040	9.43%	Compensation in lieu of taxes
Services aux organismes municipaux	1 205 800	74 500	(1 131 300)	-93.82%	Services to municipal organizations
Autres revenus de sources locales	13 239 200	13 232 900	(6 300)	-0.05%	Other revenues from local sources
Transferts du gouvernement	2 469 800	2 576 200	106 400	4.31%	Transfers from the Government
SOUS-TOTAL des revenus avant contribution des promoteurs	132 344 300	145 030 900	12 686 600	9.59%	SUB-TOTAL Income before Developers' contribution
Autres revenus contribution des promoteurs	45 000	-	(45 000)	-100.00%	Other revenues Developers' contribution
TOTAL DES REVENUS	132 389 300	145 030 900	12 641 600	9.55%	TOTAL
Dépenses de fonctionnement					Operating expenditures
Administration générale	12 537 500	14 450 100	1 912 600	15.26%	General administration
Sécurité publique	4 531 500	5 061 600	530 100	11.70%	Public safety
Transport ⁽¹⁾	11 012 840	11 543 540	530 700	4.82%	Transportation ⁽¹⁾
Hygiène du milieu ⁽¹⁾	7 141 410	7 214 210	72 800	1.02%	Environment ⁽¹⁾
Santé et bien-être	495 900	511 100	15 200	3.07%	Health and Welfare
Aménagement, urbanisme et développement industriel et commercial	1 954 100	2 025 500	71 400	3.65%	Urban planning and development
Loisirs et culture ⁽¹⁾	18 689 150	19 976 050	1 286 900	6.89%	Recreation and culture ⁽¹⁾
Frais de financement	2 535 400	4 091 300	1 555 900	61.37%	Financing costs
Remboursement en capital - Dette à long terme	3 583 200	4 996 000	1 412 800	39.43%	Principal reimbursements - long term debt
Charge - amortissement OMHSI	57 500	57 500	-	-	Depreciation expense - ARO
SOUS-TOTAL dépenses locales avant dépenses recouvrées des promoteurs	62 538 500	69 926 900	7 388 400	11.81%	SUB-TOTAL local expenses before expenses recovered from Developers
Administration - Indemnités d'expropriation et frais recouverts des promoteurs	45 000	-	(45 000)	-100.00%	Administration - Expropriation compensation and costs recovered from developers
SOUS-TOTAL dépenses locales	62 583 500	69 926 900	7 343 400	11.73%	SUB-TOTAL local expenditures
Quote-part à la Communauté métropolitaine de Montréal	937 400	965 800	28 400	3.03%	Town's share of the Communauté Métropolitaine de Montréal
Quote-part à l'Agglomération de Montréal	71 397 900	73 462 600	2 064 700	2.89%	Montreal Agglomeration Aliquot Share
Contribution à la Ville de Montréal - centre-ville	1 225 700	1 165 300	(60 400)	-4.93%	Contribution to the city of Montréal - Downtown center
SOUS-TOTAL quotes-parts	73 561 000	75 593 700	2 032 700	2.76%	SUB-TOTAL quotes-parts
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	136 144 500	145 520 600	9 376 100	6.89%	Total operating expenditures and other financial activities
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(3 755 200)	(489 700)	3 265 500	-86.96%	Financial activity surplus (deficit) before appropriations
Affectations					Appropriations
Surplus accumulé non affecté ou affecté	3 643 000	53 000	(3 590 000)	-98.55%	Non allocated surplus or allocated surplus
Réserves financières et fonds réservés	229 500	554 000	324 500	141.39%	Financial reserves and reserved funds
Amortissement - OMHSI	(117 300)	(117 300)	-	-	Depreciation - ARO
TOTAL	3 755 200	489 700	(3 265 500)	-86.96%	TOTAL
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-	-	-		BUDGET BALANCE

(1) Les dépenses d'administration des services du génie, des travaux publics et des loisirs font l'objet d'une répartition administrative. Administrative expenses for the Engineering, Public Works and Recreation departments are submitted to administrative distribution.



HÉLÈNE MANN

Petites fleurs – Peinture numérique

ARTTRAM SALON D'ART

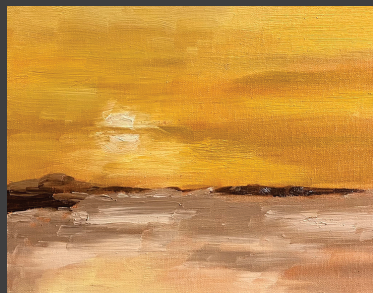
22-23-24 MAI

Hôtel de ville 90, Roosevelt VMR



MUBINA JOVANOVIC

Sommocolonia, Tuscany – Acrylique



SHARON WELNER

Provo Turks & Caicos – Huile



MAGGIE ROMANOVICI

Joie 5 – Acrylique



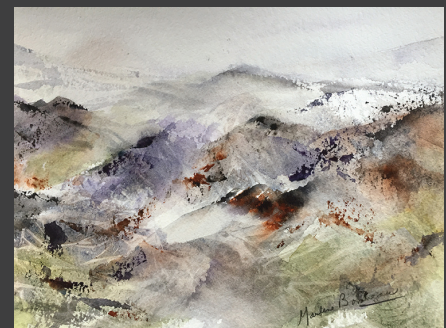
DOINA FALCON

Anémones – Acrylique



SOFIA CARBONARO

Montagne de la vie – Acrylique



MARLENE BONNEAU

Mountains – Acrylique

RENSEIGNEMENTS : ARTTRAM.VMR@GMAIL.COM

arttram.org | [@ArtTram](https://www.facebook.com/ArtTram) | [@ArtTram.vmr](https://www.instagram.com/ArtTram.vmr)

INFO VMR _ 11

RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE VILLE

govillemo.ca

Inscrivez-vous :
govillemo.ca



www.ville.mont-royal.qc.ca
info@ville.mont-royal.qc.ca



Facebook.com/
villemontroyal



@SP_VMR



Instagram @vmr_tmr
On aime votre photo, on la partage!
Utilisez le #villemo



Abonnez-vous à notre infolettre :
bit.ly/info-MR

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MONT-ROYAL

Peter J. Malouf – Maire
peter.malouf@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072 (bureau)

Antoine Tayar – Conseiller district n° 1
antoine.tayar@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

François-Patrick Allard – Conseillère district n° 2
francois-patrick.allard@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Daniel Pilon – Conseiller district n° 3
daniel.pilon@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-4211 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Costas Labos – Conseillère district n° 4
costas.labos@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Sarah Morgan – Conseillère district n° 5
sarah.morgan@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Caroline Decaluwe – Conseillère district n° 6
caroline.decaluwe@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Sébastien Dreyfuss – Conseiller district n° 7
sebastien.dreyfuss@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-2914 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

Sophie Séguin – Conseillère district n° 8
sophie.seguin@ville.mont-royal.qc.ca
Tél.: 514 734-4212 (bureau)
Télé.: 514 734-3072

DIRECTION GÉNÉRALE

Ava Couch – Directrice générale
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2915
Télé.: 514 734-3080

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Tél.: 514 734-2900

INFO-COLLECTES
Tél.: 514 734-4123

COMPTOIR DE SERVICE

Hôtel de ville
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-3021 / 514 734-3026
Télé.: 514 734-3085

SERVICES MUNICIPAUX

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Chantal Séguin – Chef de division
20, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-3043 Télé.: 514 734-3090

SERVICES TECHNIQUES

Ginette Leclair – Directrice
40, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-3034 Télé.: 514 734-3084

- **Génie**
Tél.: 514 734-3034 Télé.: 514 734-3084

- **Travaux publics**
180, ch. Clyde - H3P 2N9
Tél.: 514 734-2999 Télé.: 514 734-3094

LOISIRS, CULTURE ET ACTIVITÉS
COMMUNAUTAIRES

Kevin Whitehall – Directeur
60, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-2928 Télé.: 514 734-3083

INFO LIGNE: 514 734-2938

- **Bibliothèque des adultes**
1967, boul. Graham - H3R 1G9
Tél.: 514 734-2967 Télé.: 514 734-3089

- **Bibliothèque jeunesse**
Tél.: 514 734-2973

- **Aréna**
1050, ch. Dunkirk - H3R 3J8
Tél.: 514 734-2925

- **Piscine extérieure**
1000, ch. Dunkirk
Tél.: 514 734-2948

- **Chalet Mohawk**

1050, ch. Dumfries - H3P 2P9
Tél.: 514 734-2950

- **Chalet Connaught (Country Club)**

1620, boul. Graham - H3R 1G8
Tél.: 514 739-5761

- **Club de curling de Mont-Royal**

5, av. Montgomery - H3R 2B2
Tél.: 514 733-7153

- **Centre de bénévolat Mont-Royal**

1385, ch. Athlone - H3R 3G2
Tél.: 514 739-9000
Courriel : benevoles.vmr@gmail.com
Site Web : vmr-benevoles-tmr.com

AFFAIRES PUBLIQUES ET GREFFE

Me Alexandre Verdy – Greffier
et Directeur des affaires publiques
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2988 Télé.: 514 734-3092

COMMUNICATIONS

Tél.: 514 734-3017 Télé.: 514 734-3092

TRÉSORERIE ET
RESSOURCES MATÉRIELLES

Nathalie Rhéaume – Trésorière et
Directrice des ressources matérielles
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-3015 Télé.: 514 734-3091

RESSOURCES HUMAINES

Jasmine Lajoie – Directrice
90, av. Roosevelt - H3R 1Z5
Tél.: 514 734-2980 Télé.: 514 734-3082

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Edison Ramirez – Directeur
10, av. Roosevelt - H3R 1Z4
Tél.: 514 734-4666 Télé.: 514 734-3086

COUR MUNICIPALE (point de service)

1405, rue de l'Église,
Arrondissement St-Laurent (Qc) - H4L 2H4
Tél.: 514 872-2964 Télé.: 514 872-8271
cour-municipale@ville.montreal.qc.ca

URGENCES 9-1-1

SPVM - POSTE DE QUARTIER 26

7405, av. Mountain Sights,
Montréal, QC H4P 2B1
Tél.: 514 280-0126 Télé.: 514 280-0626

PRÉVENTION INCENDIE

Bureau de la direction
15, rue Stanton, Westmount H3Y 3B1
Tél.: 514 872-3800